

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 1

Nachruf: Un maître modèle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

facile, pourquoi ? Quel est le 1^{er} mot ? Le connaissez-vous déjà ? Savez-vous déjà le conjuguer ? — Naturellement. — Conjugue-le. — Ajoutons le 2^{me} mot. Qu'est-il ? — p. p., il reste invariable. Alors conjugue : j'ai travaillé, tu as travaillé..., etc. Même exercice avec un verbe qui emploie l'auxiliaire être : revenir.

Application avec tous les verbes figurant à la table noire.

Application avec n'importe quel verbe : en faire trouver et conjuguer un par chaque élève.

5. *Revision globale de la leçon et Résumé.*¹ — 1. Le passé indéfini est un temps qui indique que l'action est déjà passée, une ou plusieurs fois, n'importe quand.

2. C'est un temps composé formé de 2 mots :

a) le présent de l'auxiliaire avoir ou être ;

b) le p. p. du verbe que l'on conjugue.

Exemple : j'ai travaillé, je suis allé.

Application écrite. — Copier ce résumé. Nous examinerons la conjugaison écrite dans une prochaine leçon.

Réflexion. — Pourquoi les enfants emploient-ils souvent le passé indéfini ?

Pour dire tout ce qui s'est passé — l'enfant aime bien narrer ce qu'il a vu ou fait, — et parce que ce temps est facile à employer. C'est toujours j'ai ou je suis.

(A suivre.)

H. R.



UN MAÎTRE MODÈLE

Il s'en trouve encore, et plusieurs, Dieu merci ! au sein de notre corps enseignant primaire. Aucun d'eux, toutefois, ne saurait nous faire oublier le bon Marcelin Bochud et ne prétendrait le surpasser en amour du travail, en dévouement pédagogique, en ces qualités d'esprit et de cœur qui distinguaient le vaillant instituteur, à qui tant d'amis ont tenu à offrir un suprême hommage de sympathie et de regret, en assistant à ses obsèques, le 25 novembre dernier, dans l'église de St-Pierre, à Fribourg.

Le défunt avait appartenu à une volée d'élèves d'Hauterive, formée de jeunes gens bien doués et laborieux, qui ont honoré l'Ecole normale, dont, plus tard, les destinées seront confiées à l'un d'entre eux, M. le directeur Jules Des-sibourg. Le jeune Marcelin s'y fit remarquer par ses habitudes douces et paisibles, autant que par son caractère amène, qui devaient lui gagner tous les cœurs, à Hauterive comme dans les localités où il remplira la fonction d'instituteur.

A Cressier, le poste de ses débuts, il séjourna treize ans, laissant dans ce village une réputation d'excellent maître. Marly le gardera vingt-trois ans ; il y donnera toute sa mesure et y appliquera avec succès son esprit méthodique, vivifié sans cesse par l'étude et la réflexion. S'il était aimé de ses élèves ? Je n'en veux pour preuve que cette déclaration d'un agent des trains : « Ce que M. Bochud fut pour moi — me disait ce brave cheminot, au sortir de l'office funèbre — je ne saurais l'oublier. J'étais le plus pauvre de ses élèves et je garde avec reconnaissance l'impression que j'en étais le plus chéri. Aussi, est-ce à ce bon maître que je dois les progrès que j'ai pu réaliser à l'école du village et qui m'ont permis de m'assurer une situation d'avenir. »

¹ On peut aussi dresser le résumé à la table noire, après l'étude de chaque numéro.

M. Bochud avait quitté Hauterive, le 3 août 1879, emportant, avec un brevet d'instituteur du premier degré, le souvenir de bons camarades qui se sont toujours félicités d'avoir participé avec lui aux leçons et reçu les conseils de M. l'abbé Raphaël Horner. Ce professeur remarquable, qui était en quelque sorte l'âme de l'Ecole normale, cet ami de l'enfance, à qui remontent les progrès de notre école à la fin du siècle dernier, avait orienté avec fruit la phalange d'élèves dont Bochud faisait partie, en leur inspirant l'esprit de recherche et le goût de leur perfectionnement. De tendance naturellement réfléchie, notre ami devait, mieux que d'autres, entrer dans cette voie et remplir ses loisirs par l'étude et la lecture.

Il écrivait aisément, et sa phrase, habituellement correcte, se paraît volontiers d'une certaine élégance, voire, d'une aimable ironie. Comment aurait-il refusé sa collaboration au rédacteur du *Bulletin*, à celui qui lui avait appris à écrire et surtout à penser ? Ne fut-il pas de ceux qui, sous les auspices de leur cher professeur, inaugurèrent à l'Ecole normale l'usage de ce *Recueil des prosateurs français du XIX^{me} siècle*, par Tissot et Améro, cette anthologie sans prétention, qui renfermait néanmoins de nombreux extraits des meilleurs auteurs. Puisant dans ce volume les thèmes de ses cours si vivants de langue maternelle, M. Horner en décomposait les textes pour apprendre à l'élève à composer à son tour, et ses disciples, nourris à de telles leçons, reviendront volontiers à cet ouvrage, comme à la bonne source, pour perfectionner leur style.

Marcelin Bochud était encore à Cressier quand, sur l'avis de M. l'inspecteur Perriard, le comité de la société d'éducation lui confia la tâche de préparer le rapport général de l'année 1892, sur le caractère essentiellement professionnel que doit revêtir l'enseignement populaire et sur le moyen d'assurer la réalisation de ce vœu, inscrit, par le législateur fribourgeois, dans notre loi scolaire, tantôt cinquantenaire. Inutile de dire que l'instituteur de Cressier s'acquitta, à la satisfaction de tous, de la mission de servir de guide en une voie peu explorée encore chez nous. Il avait entrepris, avant beaucoup d'autres, l'étude d'une revision du programme de l'école primaire, étude qui fut lue et discutée dans une réunion des instituteurs de la Sarine. M. Horner la publia, en la comparant à un travail sur l'organisation scolaire, dû à la plume de M. Compayré, recteur de l'Université de Lyon. Ce rapprochement, dans notre *Bulletin*, ne manquait ni de saveur, ni d'intérêt.

A Marly, notre ami se retrouva à proximité du Directeur de l'école normale et surtout de son cher condisciple Mossu, maître de l'école régionale de Treyvaux, dont la jovialité contrastait, pourtant, avec ses habitudes calmes et paisibles. On a cité, ailleurs, la collaboration au *Bulletin* de l'Ermite du Totenwald. En modeste qu'il fut toujours, Marcelin Bochud signait aussi d'un autre pseudonyme : *la fourmi*, des articles d'une douce philosophie, qu'il consacrait à un organe de circonstance dont M. Mossu était le rédacteur, l'éditeur et le compositeur, puisque cette revue, dénommée *Le Frelon*, se présentait à un groupe d'abonnés complaisants, sous la forme d'une feuille hectographiée, de chétive apparence. Quand *Le Frelon* voulut prendre une allure plus relevée, ce fut sa fin, car le prote et ses collaborateurs n'eurent pas de peine à convenir que deux organes pédagogiques ne se justifiaient guère dans un petit pays comme notre canton.

L'ancien *Frelon* était, au reste, une émanation d'un groupement pédagogique intéressant : « la Conférence libre des instituteurs de la rive droite », unissant, dans un but de perfectionnement professionnel, les maîtres de la région

comprise entre Marly et Pont-la-Ville, la rive droite de la Sarine et le pied de la Berra. Cette conférence fit long feu, soutenue qu'elle était par tous les instituteurs de cette contrée et encouragée par leur inspecteur. M. Bochud y compta au nombre des plus enthousiastes et, à cette heure, le souvenir me revient d'une séance qui avait lieu dans sa classe, où j'avais été invité comme membre *hospes*. J'eus le plaisir, alors, avec tous les membres de la Conférence libre, d'admirer la maîtrise de M. Bochud, dans son enseignement. L'institution ne fut point perdue ; elle a trouvé un prolongement dans les conférences régionales qui n'ont pas peu contribué à relever le niveau didactique de l'école primaire.

Quand sonna, pour M. Bochud, l'heure de la retraite, il ne l'accepta point de gaieté de cœur et ne s'y résigna qu'en raison de son état de santé. Dans la maison qui lui offrit un abri honorable, il avait acquis l'estime et l'amitié de tous et, avec bonheur, il prêta son concours à cet institut qui domine une falaise de la Sarine, d'où il pouvait reposer sa vue sur le paysage de Marly, qu'il avait tant aimé.

Homme de labeur et d'étude, il trouva encore, jusqu'à ses derniers jours, le temps de consacrer des articles, pleins de tact et de mesure, à l'école et à ses amis du corps enseignant.

Adieu, ou mieux, au revoir, cher ami d'autrefois ! Je ne penserai jamais à vous sans me redire que le Seigneur dont vous avez entendu et appliqué la belle leçon de respect et d'amour de l'enfance est aujourd'hui votre récompense.

G.

Communications du Dépôt du matériel scolaire, section A.

Nous avons l'avantage d'informer MM. les membres du corps enseignant qu'une nouvelle baisse de prix de certains articles de matériel scolaire se fera à partir du 1^{er} janvier 1934.

1. Tableaux intuitifs pour la 1^{re} série de calcul, 10 fr. au lieu de 12 fr.

2. Tableaux Marchand, 12 fr. au lieu de 16 fr.

3. Registres d'absences, doublés mi-carton à 1,40 fr. Ordinaires à 1,30 fr.

4. Crayons d'ardoise 16 cm. (100 pièces), 1,70 fr. au lieu de 2 fr.

Crayons d'ardoise 14 cm. (100 pièces), 1 fr. au lieu de 1,20 fr.

5. Nouveaux cahiers de calcul, partie de l'élève : 1^{er} 0,60 fr., 2^{me} 0,70 fr., 3^{me} 0,80 fr., 4^{me} 0,90 fr., 5^{me} 0,90 fr.

Nous n'avons plus que les cartes de calcul 1927 (cours moyen et cours supérieur), il est donc inutile de nous demander d'autres séries.

6. Feuilles d'examen 0,05 fr. au lieu de 0,07 fr. et feuilles pour cours complémentaires 0,06 fr., avec feuille à dessin, au lieu de 0,07 fr.

7. Nous livrerons prochainement de nouvelles plumes de *fabrication suisse*, « le Succès », dans le genre des plumes « Mitchell's » : le N° 1, modèle à la rose, à 2,50 fr. la boîte, et le modèle N° 3 (modèle F. 111 Sœnnecken), à 2 fr. la boîte.

8. Outre la craie Robert, nous pouvons livrer maintenant deux